

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2020-158

R-4119-2020

26 novembre 2020

PRÉSENTS :

Simon Turmel
Esther Falardeau
Nicolas Roy
Régisseurs

Énergir s.e.c.
Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Décision sur le fond et finale sur l'approbation des tarifs et du texte des *Conditions de service et Tarif* et décision sur les frais des intervenants

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2020